

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY,
THE ENVIRONMENT
AND NATURAL
RESOURCES

Chair:
The Honourable RICHARD NEUFELD

Thursday, June 20, 2013

Issue No. 49

Eighteenth meeting on:
The current state of the safety elements of the bulk
transport of hydrocarbon products in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES
NATURELLES

Président :
L'honorable RICHARD NEUFELD

Le jeudi 20 juin 2013

Fascicule n° 49

Dix-huitième réunion concernant :
L'état actuel de la sécurité du transport en vrac des
hydrocarbures au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Lang	McCoy Patterson Ringuette
* LeBreton, P.C. (or Carignan) MacDonald Massicotte	Seidman Sibbeston Unger Wallace

* Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Lang	McCoy Patterson Ringuette
* LeBreton, C.P. (ou Carignan) MacDonald Massicotte	Seidman Sibbeston Unger Wallace

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, June 20, 2013
(81)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:02 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Lang, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Seidman, Unger and Wallace (9).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 6, 2013, the committee continued its examination on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 48.*)

WITNESSES:*Canadian Common Ground Alliance:*

Jim Tweedie, Chair, Board of Directors;
Michael Sullivan, Executive Director.

Canadian Gas Association:

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy.

The chair made an opening statement.

Mr. Tweedie made a statement and together with Mr. Sullivan and Ms. Dunlop, answered questions.

At 8:59 a.m., the committee suspended.

At 9:03 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

At 9:19 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le jeudi 20 juin 2013
(81)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Lang, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Seidman, Unger et Wallace (9).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 juin 2013, le comité poursuit son examen de l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 48 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Canadian Common Ground Alliance :*

Jim Tweedie, président, conseil d'administration;
Michael Sullivan, directeur exécutif.

Association canadienne du gaz :

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie.

Le président prend la parole.

M. Tweedie fait un exposé, puis, avec M. Sullivan et Mme Dunlop, répond aux questions.

À 8 h 59, la séance est suspendue.

À 9 h 3, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 9 h 19, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 20, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:02 a.m., to study the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Senate Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I am Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia in the Senate, and I am the chair of this committee. I would like to welcome honourable senators and any members of the public with us in the room and viewers all across the country who are watching on television.

I would now ask senators around the table to introduce themselves. I will begin by introducing Deputy Chair Senator Grant Mitchell from Alberta.

Senator Lang: Dan Lang, Yukon.

Senator Unger: Betty Unger, Alberta.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

The Chair: I would also like to introduce our staff, beginning with the clerk, Lynn Gordon on my left, and our two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

On November 28, 2012, our committee was authorized by the Senate to initiate a study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. The study will examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards and best practices relating to the safe transport of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars.

Our committee has held 17 meetings on this study to date, and we have had a fact-finding meetings and site visits in Calgary, Sarnia, Hamilton, St. John, Halifax and Point Tupper.

I am pleased to welcome in the first segment of our meeting, from the Canadian Common Ground Alliance, Jim Tweedie, Chair, Board of Directors; and Michael Sullivan, Executive Director. From the Canadian Gas Association, we have Paula Dunlop, Director of Public Affairs and Strategy.

Thank you very much for being with us today. I appreciate you taking the time from your busy schedules to come and visit with us. I look forward to your presentations.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 20 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je suis Richard Neufeld. Je représente la Colombie-Britannique au Sénat, et je préside le comité. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs, aux membres du public ici présents et aux gens de partout au pays qui suivent nos délibérations à la télévision.

Je demanderais maintenant aux sénateurs autour de la table de se présenter. Je présenterai d'abord le vice-président, le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur Lang : Dan Lang, du Yukon.

La sénatrice Unger : Betty Unger, de l'Alberta.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le président : J'aimerais également vous présenter les membres de notre personnel, à commencer par la greffière, Lynn Gordon, qui est à ma gauche, et nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Le 28 novembre 2012, notre comité a été autorisé par le Sénat à amorcer une étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada. On examinera et comparera les régimes de réglementation, les normes et les pratiques exemplaires au Canada et à l'étranger relativement au transport sécuritaire des hydrocarbures au moyen de réseaux de distribution, de pétroliers et de trains.

Notre comité a tenu 17 réunions sur cette étude jusqu'à présent, et nous avons eu des séances de collecte de renseignements et des visites sur le terrain à Calgary, à Sarnia, à Hamilton, à Saint John, à Halifax et à Point Tupper.

Pour la première partie de notre réunion, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Jim Tweedie qui est président du conseil d'administration de la Canadian Common Ground Alliance et à Michael Sullivan qui est directeur exécutif. De l'Association canadienne du gaz, nous recevons Mme Paula Dunlop qui est directrice des Affaires publiques et stratégie.

Merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de nous rencontrer, malgré vos horaires chargés. Je suis impatient d'entendre vos exposés.

I think, Mr. Tweedie, you will make a presentation. From there we will go to questions and answers. The floor is yours, sir.

Jim Tweedie, Chair, Board of Directors, Canadian Common Ground Alliance: Thank you very much, Mr. Chair, for the opportunity to address the committee today. As you heard, I am the Chair of the Canadian Common Ground Alliance, and Director of Operations at the Canadian Gas Association, the association that represents the natural gas distribution industry in Canada. With me today on my far right is Michael Sullivan, Executive Director of the Canadian Common Ground Alliance, and he is also the President of Alberta One-Call Corporation. Alberta One-Call is the call centre in Alberta that manages requests from residents, businesses, builders, contractors and other excavators where buried infrastructure is located. Finally, we have Paula Dunlop, a member of the Canadian Common Ground Alliance task force, which is working on one of our key deliverables we will talk about later. Ms. Dunlop is also Director of Public and Government Affairs at the Canadian Gas Association.

I would like to get right into why we are here today. We are representing the Canadian Common Ground Alliance, the CCGA, an organization that works to reduce damages to underground infrastructure, ensuring public safety, environmental protection and the integrity of services by promoting effective damage prevention practices. A daily public safety issue and challenge to the integrity of Canada's critical underground infrastructure is what is referred to as third-party damage to underground utilities. Every year, key services such as electricity, gas, cable, water and telecommunications services are unnecessarily damaged by excavators who have not identified the location of these critical services before beginning their work.

The Canadian Common Ground Alliance itself is working to address this via three key objectives. First is the establishment of one Canada-wide point of contact, no matter the means — a phone number, website and potentially an app that excavators can use for pre-excavation utility locates. That means that, anywhere you are in Canada, it will be one phone number, an app or a website.

Second is the supporting One-Call centre access for each province, representing all underground facility owners, so the location of all buried infrastructure in the vicinity of a proposed excavation can be quickly and effectively provided upon request.

Si je ne m'abuse, vous ferez un exposé, monsieur Tweedie. Nous passerons ensuite aux questions. La parole est à vous, monsieur.

Jim Tweedie, président, conseil d'administration, Canadian Common Ground Alliance : Merci beaucoup, monsieur le président, de nous donner l'occasion de nous adresser au comité aujourd'hui. Comme vous l'avez entendu, je suis président de la Canadian Common Ground Alliance et directeur des opérations à l'Association canadienne du gaz, qui représente l'industrie de la distribution du gaz naturel au Canada. Je suis accompagné aujourd'hui par Michael Sullivan, qui est à mon extrême droite; il est directeur exécutif de la Canadian Common Ground Alliance et est président de l'Alberta One-Call Corporation. C'est le centre d'appels en Alberta qui gère les demandes des résidents, des entreprises, des constructeurs, des entrepreneurs et d'autres entreprises d'excavation concernant des infrastructures enfouies. Enfin, nous sommes accompagnés de Paula Dunlop, qui est membre du groupe de travail de la Canadian Common Ground Alliance qui travaille à l'atteinte de l'un de nos objectifs importants dont nous parlerons plus tard. Mme Dunlop est également directrice des Affaires publiques et stratégie à l'Association canadienne du gaz.

J'aimerais aborder sans plus tarder les raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui. Nous représentons la Canadian Common Ground Alliance, ou la CCGA, qui est un organisme qui vise à réduire les dommages causés aux infrastructures souterraines et à assurer la sécurité publique, la protection de l'environnement et l'intégrité des services en faisant la promotion de pratiques efficaces de prévention des dommages. Les dommages causés par des tiers aux installations souterraines sont un problème quotidien lié à la sécurité publique et à l'intégrité des infrastructures souterraines essentielles au Canada. Chaque année, des services essentiels tels que les services d'électricité, de gaz, de câblodistribution, d'approvisionnement en eau et de télécommunications sont inutilement endommagés par des entreprises d'excavation qui n'ont pas localisé ces services essentiels avant d'entreprendre leurs travaux.

La Canadian Common Ground Alliance s'efforce de régler ces problèmes par l'entremise de trois objectifs principaux. Premièrement, il y a l'établissement d'un seul point de contact pour l'ensemble du Canada, peu importe le moyen de communication utilisé — un numéro de téléphone, un site web et possiblement une application que les entreprises d'excavation pourront utiliser pour localiser les services publics avant d'entreprendre l'excavation. Ce point de contact ferait en sorte que peu importe où vous êtes au Canada, il n'y aura qu'un seul numéro de téléphone, une seule application ou un seul site web.

Deuxièmement, on facilitera l'accès à un centre d'appels unique pour chaque province, représentant tous les propriétaires d'installations souterraines. Ainsi, l'emplacement de toutes les infrastructures enfouies à proximité d'un projet d'excavation pourra être fourni, sur demande, rapidement et efficacement.

The third thing is supporting the establishment of mandatory call-before-you-dig legislation with enforcement; meaning that it is a requirement to call for locates before any excavation takes place. After the Common Ground Alliance in the United States achieved similar goals in 2004, damage to underground utilities dropped by 40 per cent over a four-year period.

Let me say that utilities, transmission pipeline companies, Canada's existing One-Call systems and other stakeholders have a long record of working hard to communicate the need to call before you dig, and this has resulted in successful public awareness, increased pre-excavation locate requests and increased membership registration of buried infrastructure with the One-Call centres across Canada.

Despite the success achieved to date, the CCGA is of the view that, even with implementing these simple fundamental and foundational damage prevention requirements in each province and territory, federally and provincially, there is still much more to be done to reduce third-party damages. In order to further protect these existing buried assets, reduce the risk caused by third-party damage, ensure the integrity of Canada's critical underground infrastructure over the long term, and meet the immediate and reasonable safety and security expectations of the Canadian public, common damage prevention elements and requirements are necessary across Canada.

The work of the CCGA has been divided up into four task forces, focused on the CCGA's goals. The first is to secure simplified access to One-Call centres and the damage prevention process itself, something I touched on a little earlier. We are working on a national, single toll-free telephone number, Web access to one-call centres through what is currently set up, and we will go forward with www.clickbeforeyoudig.com and a mobile application.

The one note I would like to make on all of these is that one of the CCGA task forces I mentioned has begun work on developing a national brand, call-to-action Web portal; a national phone number; and, to go with that, a promotional strategy and branding tool kit. Once we get these things developed, we have to get them out to people. We have to understand how to best put it in the minds of Canadians.

Second, we are working to harmonize damage prevention best practices across Canada, effectively bringing jurisdictional, regional and provincial gaps within existing damage prevention processes to meet the Canadian digging community's expectations, coast to coast.

Troisièmement, on appuiera l'élaboration et l'application d'une mesure législative qui obligera les entreprises à appeler avant de creuser; elles seront donc tenues de s'informer pour connaître l'emplacement des installations souterraines avant que les travaux d'excavation puissent avoir lieu. Lorsque la Common Ground Alliance aux États-Unis a atteint des objectifs semblables en 2004, les dommages causés aux installations souterraines ont diminué de 40 p. 100 sur quatre ans.

Permettez-moi de dire que les services publics, les entreprises de réseaux de distribution, les systèmes de centres d'appels uniques au Canada et d'autres intervenants s'efforcent depuis longtemps à signaler la nécessité d'appeler avant de creuser, ce qui a permis de mieux sensibiliser le public, d'accroître le nombre de demandes de localisation de pipelines avant l'exécution de travaux d'excavation et d'augmenter l'enregistrement des infrastructures enfouies auprès des centres d'appels uniques partout au Canada.

Malgré le succès que nous avons obtenu jusqu'à maintenant, nous estimons que, même si on met en œuvre à l'échelle fédérale et provinciale de telles exigences fondamentales et essentielles en matière de prévention des dommages dans chaque province et territoire, il reste encore beaucoup à faire pour réduire les dommages causés par les tiers. Pour mieux protéger ces actifs enfouis, réduire les risques liés aux dommages causés par les tiers, assurer à long terme l'intégrité des infrastructures souterraines essentielles au Canada et répondre aux attentes immédiates et raisonnables en matière de sécurité de la population canadienne, des mesures et des exigences en matière de prévention de dommages communes sont nécessaires partout au Canada.

Les travaux de la CCGA ont été divisés en quatre groupes de travail, qui se concentrent sur les objectifs de la CCGA. Le premier consiste à simplifier l'accès aux centres d'appels uniques et au processus de prévention des dommages, ce que j'ai mentionné un peu plus tôt. Nous nous employons à établir un numéro de téléphone national sans frais, un accès Web aux centres d'appels uniques au moyen de ce qui est actuellement en place, et nous irons de l'avant avec le site web www.cliquezavantdecreuser.com et une application mobile.

Je tiens à signaler concernant tous ces objectifs que l'un des groupes de travail de la CCGA que j'ai mentionnés a entrepris ses travaux en vue de concevoir une image de marque nationale, de créer un portail Web d'appel à l'action, d'établir un numéro de téléphone national et de mettre au point une stratégie en matière de promotion et une trousse d'outils pour l'image de marque. Lorsque le tout sera élaboré, nous devons les présenter au public. Nous devons déterminer la meilleure façon de les graver dans l'esprit des Canadiens.

Deuxièmement, nous essayons d'harmoniser les pratiques exemplaires en matière de prévention des dommages partout au Canada, de corriger efficacement les lacunes à l'échelle régionale et provinciale dans les processus de prévention des dommages existants pour répondre aux attentes des entreprises d'excavation canadiennes d'un bout à l'autre du pays.

Third, we are working to support One-Call system access, serving all of Canada, with mandatory membership by all underground infrastructure owners — no exceptions.

Finally, we are working to identify how to establish damage prevention legislation in each jurisdiction in Canada with meaningful enforcement of the same. The CCGA has developed a damage prevention white paper that includes the principles and elements for effective legislation. That, along with other key elements like improved communication and the development of safe excavation best practices, would result in safer digging practices, greater protection of underground infrastructure and community safety. This paper has been distributed to you, and it details 10 key components for effective and consistent damage prevention legislation and regulation across jurisdictions.

A very significant milestone in damage prevention has been the passing of Bill 8 in Ontario, the Ontario Underground Infrastructure Notification System Act, 2012, an act respecting underground infrastructure notification system, One-Call system for Ontario. This act requires underground infrastructure owners and operators specified in the act become members of, i.e. register their facilities with, Ontario One Call.

When a request for information about a proposed excavation or dig is received, the member is required to locate and mark its underground infrastructure that may be affected by the excavation or dig, or indicate that its underground infrastructure will not be affected by the excavation or dig. The act also requires excavators to obtain information respecting underground infrastructure before beginning an excavation, act or dig. The act also creates offences for failure to comply with the act or the regulations made under it.

Work has also begun — this is quite significant — on a Canadian damage prevention standard through the Canadian Standards Association. It will be called CSA Z247, “Damage Prevention for the Protection of Underground Energy and Utility Networks.” The technical committee, chaired by Mike Sullivan here with us today, consists of a wide cross-section of damage prevention stakeholders, pipeline, fibre optics, telecommunications, electricity, gas, distribution, water and sewer locators and regulators from across Canada who, for the first time, are working as a single team to develop a national damage prevention standard for all buried utilities.

On the task force’s current status, the technical committee meetings are ongoing. They began earlier this year. Five task forces are under way on distinct parts of it: education and

Troisièmement, nous tâchons d’appuyer l’accès à un système d’appels unique, qui couvre tout le Canada, auprès duquel tous les propriétaires d’installations souterraines, sans exception, seraient obligés d’enregistrer leurs infrastructures.

Enfin, nous cherchons à déterminer comment élaborer des mesures législatives visant la prévention des dommages dans chaque province et territoire au Canada et mettre en place des mesures d’exécution sérieuses. La CCGA a préparé un livre blanc sur la prévention des dommages qui comprend les principes et les éléments pour instaurer des lois efficaces. Ces mesures, en plus d’autres éléments clés tels qu’une meilleure communication et l’élaboration de pratiques exemplaires en matière d’excavation sécuritaire, donneraient lieu à des pratiques d’excavation plus sécuritaires, à une meilleure protection des infrastructures souterraines et à une sécurité communautaire accrue. Ce document vous a été distribué, et il décrit les 10 éléments clés pour avoir des lois et des règlements efficaces et uniformes en matière de prévention des dommages dans l’ensemble des administrations.

Un jalon très important en matière de prévention des dommages a été l’adoption en Ontario du projet de loi 8, la Loi de 2012 sur un système d’information sur les infrastructures souterraines en Ontario, soit la société Ontario One Call. Cette loi exige que les propriétaires d’infrastructures souterraines précisés dans la loi deviennent membres de la société Ontario One Call ou enregistrent leurs installations auprès de la société.

Lorsqu’un membre reçoit une demande de renseignements au sujet d’un projet d’excavation ou de creusage, il est tenu de marquer l’emplacement de ses infrastructures souterraines qui peuvent être perturbées par l’excavation ou le creusage ou de signaler que celles-ci ne seront pas perturbées par les travaux. La loi exige également que les entreprises d’excavation obtiennent des renseignements sur les infrastructures souterraines avant de commencer l’excavation ou le creusage. La loi érige en infraction la non-conformité à la loi ou aux règlements pris en vertu de celle-ci.

Les travaux ont débuté — et c’est très important — concernant une norme en matière de prévention des dommages au Canada par l’entremise de l’Association canadienne de normalisation. Cette norme portera le nom de CSA Z247, « La prévention des dommages en vue de protéger l’infrastructure souterraine et les réseaux des services publics ». Le comité technique, présidé par Mike Sullivan ici présent, se compose d’une vaste gamme d’intervenants en prévention des dommages, d’entreprises de localisation et d’organismes de réglementation de partout au Canada du domaine des pipelines, de la fibre optique, des télécommunications, de l’électricité, du gaz naturel, de la distribution, de l’approvisionnement en eau et des égouts. Ces gens collaborent pour la première fois au sein d’une même équipe en vue d’élaborer une norme nationale en matière de prévention des dommages pour l’ensemble des services publics enfouis.

Concernant le statut du groupe de travail, les rencontres du comité technique sont en cours. Elles ont débuté plus tôt cette année; cinq groupes de travail se penchent sur des parties

awareness, training and competency; contact and notification; planning and mapping; locating, clearing the requests, et cetera; and completion, confirming and reporting. The public review period is expected to be in May/June 2014, with a proposed publication in English in May 2015 and the French version in July or August 2015.

In reviewing all the things we have under way and thinking how important our appearance before this committee is to the work we are doing — and how important the work of this committee itself is — we have some thoughts on ways that you could assist us, assist our goal of damage prevention and the Canadian Common Ground Alliance's goals. I have three thoughts on that.

The first is an opportunity to have damage prevention issues and concerns addressed in the final report of committee's work. Doing so would lend tremendous support to the CCGA's damage prevention goals, and build more awareness of this important issue.

Second is the possibility of having the committee look more closely at this specific topic, damage prevention. There are a number of other stakeholders who would be very interested in explaining their involvement and interest in this topic.

Finally, we certainly understand that a lot of responsibility around damage prevention is under provincial jurisdiction. However, we believe this is one topic that could be discussed in federal-provincial dialogues.

I would like to thank you again for the opportunity to appear before the committee, and we would be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Tweedie. We will go directly to questions and I will defer to my deputy chair, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: This is a very interesting area and issue. I think many of us were quite surprised when we learned in our visit to Calgary first, and then reinforced quite independently in Sarnia, that there is no standard legislation for One Call and there have not been penalties, in fact. There is real potential there. I wonder if you could give us an idea of what percentage of ruptures in pipelines in Canada are caused by — you may have mentioned it — this kind of disruption?

Mr. Tweedie: In terms of pipelines, the number of third party damages with no locate is running about half right now of the damages to gas plant, in the 50 per cent range. It varies year to year.

Our industry and a number of other industries — not just the one that I also report to — have been making a number of strides. We have been working cooperatively, and one of the goals of the CCGA going forward is to produce better stats on this. Mr. Sullivan has brought some detailed stats for Alberta for all things that Alberta One-Call would deal with, but a great gap is

distinctes : l'éducation et la sensibilisation; la formation et les compétences; les communications et les notifications; la planification et la cartographie; la localisation, le traitement des demandes, et cetera; et l'exécution, la confirmation et les rapports. La période d'examen public devrait se dérouler en mai ou en juin 2014. Un document anglais serait présenté en mai 2015, tandis que la version française serait disponible en août 2015.

En examinant tout ce que nous faisons actuellement et en tenant compte de l'importance de notre témoignage devant votre comité pour nos travaux et de l'importance de vos travaux, nous aimerions vous indiquer comment vous pourriez nous aider et donner un coup de main pour atteindre notre objectif en matière de prévention des dommages et les objectifs de la Canadian Common Ground Alliance. J'ai trois éléments.

La première est l'occasion d'aborder les préoccupations et les problèmes liés à la prévention des dommages dans votre rapport. Cela nous aiderait beaucoup à atteindre nos objectifs en matière de prévention des dommages et à sensibiliser les gens à cet enjeu important.

Deuxièmement, il y a la possibilité que le comité examine plus étroitement ce sujet, soit la prévention des dommages. D'autres intervenants aimeraient beaucoup venir vous faire part de ce qu'ils font et de leur intérêt à ce sujet.

Enfin, nous comprenons bien entendu que la prévention des dommages est en grande partie du ressort des provinces. Cependant, nous pensons que ce sujet pourrait être abordé au cours de discussions fédérales-provinciales.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir donné l'occasion de témoigner devant le comité, et nous serons ravis de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Tweedie. Nous passerons directement aux questions. Je cède la parole à mon vice-président, soit le sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Il s'agit d'un domaine et d'un enjeu très intéressants. Selon moi, bon nombre d'entre nous ont été surpris d'apprendre lors de notre voyage à Calgary et à Sarnia qu'il n'y avait pas de mesure législative normalisée concernant un centre d'appels unique et qu'il n'y avait en fait aucune amende. Il y a des possibilités dans ce domaine. J'aimerais avoir une idée du pourcentage des ruptures de pipelines au Canada — et vous l'avez peut-être mentionné — qui sont causées lors de tels travaux?

M. Tweedie : Pour ce qui est des pipelines, les dommages causés par des tiers sans localisation préalable représentent environ la moitié des dommages causés à des installations de gaz. C'est environ 50 p. 100. Cela varie d'une année à l'autre.

Notre industrie et certains autres secteurs — non seulement celui auquel je dois rendre des comptes — réalisent des progrès. Nous collaborons à ce sujet, et l'un des objectifs futurs de la CCGA est d'obtenir de meilleurs résultats en la matière. M. Sullivan a en main des statistiques détaillées pour l'Alberta au sujet des éléments dont s'occupe Alberta One-Call, mais nous

the data that we have for all of Canada. One of the goals of the CCGA is to build that information database so we understand damages.

Mr. Sullivan, would you want to talk about the situation in Alberta?

Michael Sullivan, Executive Director, Canadian Common Ground Alliance: Sure.

Reporting is voluntary right now. We would seek to have some type of mandatory reporting to allow us to have that kind of statistic and analyze it, to better educate ourselves down the road and make further prevention requirements based on that analysis.

To give you an idea, let us put the voluntary reporting for Alberta into context. There are roughly 350,000 locate requests in Alberta on an annual basis, creating roughly 1.5 million notifications, so there is a ratio of about 1 to 4. Out of that, only one of our members — and we have 727 members registered with Alberta One-Call — reports religiously, resulting in 322 hits last year, actual damages to facilities.

It is important to note that is an actual damage. However, any time any person, whether it is a contractor or homeowner, digs without a locate request, the potential to hit a buried utility is just as great, because quite simply they are digging blind.

Senator Mitchell: One of the areas where mandatory requirement could be helpful would be in reporting hits; that would be a very precise, specific thing.

Is there some sort of mandatory registration of the location of any underground infrastructure? If you are building a pipeline, do you have to register the 3-D GPS, or whatever it would be, of where that exists?

Mr. Sullivan: As Mr. Tweedie mentioned earlier, Ontario has legislation now that requires all buried utilities within a public right of way to register with Ontario One Call.

Beyond that, we have partial legislation in Alberta and British Columbia whereby the provincially regulated utilities or pipelines, under the ERCB in Alberta and the OGC in British Columbia, must register their utilities, facilities with Alberta One-Call or BC One Call respectively. In Alberta, that requirement has been in place since 2006, and in British Columbia it has been more recent than that, within the last couple of years.

avons des lacunes importantes du côté des données pour l'ensemble du Canada. L'un des objectifs de la CCGA est de mettre en place une vaste base de données de renseignements de façon à comprendre les dommages.

Monsieur Sullivan, aimeriez-vous discuter de la situation en Alberta?

Michael Sullivan, directeur exécutif, Canadian Common Ground Alliance : Avec plaisir.

La communication se fait actuellement sur une base volontaire. Nous aimerions que cela devienne obligatoire en vue d'avoir des statistiques pour les étudier et ainsi en apprendre davantage au fil des ans et adopter d'autres exigences en matière de prévention en fonction de cette analyse.

Je vais vous donner une idée de la communication volontaire en Alberta. Il y a environ 350 000 demandes de localisation par année en Alberta, ce qui engendre environ 1,5 million de notifications, soit environ un rapport d'un pour quatre. De ce nombre, un seul de nos 727 membres enregistrés auprès d'Alberta One-Call nous communique religieusement des renseignements, ce qui nous donne un total de 322 cas de dommages à des installations l'an dernier.

Il importe de souligner qu'il s'agit de dommages réels. Cependant, chaque fois qu'un particulier ou une entreprise creusent sans préalablement présenter une demande de localisation, les risques de causer des dommages à des services publics enfouis sont tout aussi grands, tout simplement parce que les gens creusent à l'aveugle.

Le sénateur Mitchell : La communication des dommages serait l'un des secteurs pour lesquels une obligation serait utile. Ce serait un élément très précis.

Sommes-nous obligés de consigner l'emplacement d'une infrastructure souterraine? Si vous construisez un pipeline, devez-vous consigner les données GPS 3D, peu importe ce que ce serait, de son emplacement?

M. Sullivan : Comme M. Tweedie l'a dit plus tôt, l'Ontario dispose maintenant d'une loi qui oblige les entreprises propriétaires d'infrastructures souterraines qui traversent un emplacement grevé d'un droit de passage public à devenir membre de la société Ontario One Call.

Ensuite, nous avons des lois partielles en Alberta et en Colombie-Britannique. Les services publics et les propriétaires de pipelines réglementés par les provinces en vertu de l'ERCB en Alberta et de l'OGC en Colombie-Britannique doivent enregistrer leurs infrastructures et leurs installations auprès d'Alberta One-Call et de BC One Call respectivement. En Alberta, cette obligation est en place depuis 2006, tandis qu'en Colombie-Britannique, c'est plus récent. Elle est en vigueur depuis deux ou trois ans.

That said, to put it into context, the ERCB regulates roughly 900 buried pipelines in Alberta. Our full membership right now, which is not just pipelines, municipalities and fibre optics, et cetera, is 727. There is a gap that exists. Regardless of the requirement to register, we do not have them all.

Mr. Tweedie: There is a requirement by the municipality or authority that information on the plant be provided to them “as-built,” but not for “locates” purposes. That may vary according to the utility, but generally speaking, municipalities do require plans be submitted. However, not for locates specifically.

Senator Massicotte: I am trying to get a sense of this. Ontario and Quebec do have legislation, I understand, where they cannot dig without ascertaining underground location. Is that accurate?

Mr. Sullivan: Ontario, yes; Quebec, no. They have Info-Excavation, which is the one-call system in Quebec. However, they do not have legislation that requires contacting Info-Ex before they dig.

Senator Massicotte: It is all very nice to get a call, but you have to have the information on file. Which provinces require contractors who put pipe down to provide as-built drawings and register what is underground? Do any provinces do that? Is that the significant missing piece?

Mr. Tweedie: Yes, it is very much a missing significant piece. Ontario’s Bill 8 addresses that and makes that a requirement.

Senator Massicotte: Ontario does?

Mr. Tweedie: It is in Bill 8, when the regulations are built.

Senator Massicotte: They are the only province that requires it?

Mr. Tweedie: For locates purposes, yes.

Senator Massicotte: I am speculating, but I am looking for your comments: The reason not everyone does it is because any form of regulation has cost or inconvenience to it. I suspect if I want to dig up a pipe in my backyard, there is a very low probability of a gas pipeline there, so contractors say, “Don’t bother with this stuff because I will do it when I think it is important.” However, you argue that when there are incidents, it is very expensive, which is borne by your shareholders or stakeholders.

Is it worth it? In other words, you do not have perfect numbers, but I understand that only 8 per cent of all ruptures on any pipelines at least are caused by third parties. If you look at the

Cela étant dit, pour vous expliquer la situation, l’ERCB réglemente environ 900 pipelines enfouis en Alberta. Nous avons actuellement 727 membres, ce qui comprend non seulement les pipelines, mais aussi les municipalités, les réseaux de fibres optiques, et cetera. Il y a un écart. En dépit de l’obligation de s’enregistrer auprès de la société, ce n’est pas tout le monde qui l’a fait.

M. Tweedie : Les municipalités ou les autorités obligent les entreprises à consigner les plans conformes à l’exécution concernant l’équipement enfoui, mais ce n’est pas aux fins de localisation. Cela peut varier d’un service public à l’autre, mais de manière générale, les municipalités demandent aux entreprises de consigner leurs plans. Cependant, cela ne concerne pas précisément la localisation.

Le sénateur Massicotte : J’essaye de comprendre le tout. L’Ontario et le Québec ont des lois. Je crois comprendre qu’il est interdit d’y entreprendre une excavation sans avoir au préalable déterminé l’emplacement des infrastructures souterraines. Est-ce exact?

M. Sullivan : En Ontario, oui; au Québec, non; il y a Info-Excavation, qui se veut le centre d’appels unique pour le Québec. Cependant, le Québec n’a pas de loi qui exige de communiquer avec Info-Ex avant de creuser.

Le sénateur Massicotte : C’est bien beau de faire un appel, mais vous devez avoir les renseignements dans vos dossiers. Quelles provinces exigent que les entrepreneurs qui installent des conduites fournissent des plans de récolement et consignent ce qui est enfoui? Y a-t-il des provinces qui l’exigent? Est-ce l’élément qui fait crucialement défaut?

M. Tweedie : Oui. Il s’agit d’un aspect qui fait gravement défaut. Le projet de loi 8 de l’Ontario aborde cette question et crée cette exigence.

Le sénateur Massicotte : L’Ontario le fait?

M. Tweedie : C’est dans le projet de loi 8, lorsque les règlements sont élaborés.

Le sénateur Massicotte : S’agit-il de la seule province qui l’exige?

M. Tweedie : Aux fins de la localisation, oui.

Le sénateur Massicotte : J’é mets une hypothèse, mais j’aimerais avoir vos commentaires à ce sujet. La raison pour laquelle ce n’est pas tout le monde qui le fait est que tout règlement entraîne des coûts ou des inconvénients. Je présume que si je veux creuser dans ma cour arrière, il est très peu probable qu’il y ait un gazoduc. Les entrepreneurs me diront de ne pas m’en faire avec cela, parce qu’ils le feront lorsqu’ils jugeront que c’est important. Cependant, vous affirmez que lorsque des accidents surviennent, cela coûte très cher et que ces coûts sont assumés par vos actionnaires ou vos partenaires.

Cela en vaut-il la peine? Autrement dit, vos résultats ne sont pas parfaits, mais je crois comprendre que seulement 8 p. 100 des bris de conduite sont causés par des tiers. Du côté des États-Unis,

American experience, there has been a reduction of 40 per cent in the last four years, which is big. Is it 40 per cent of 8 per cent, which means you would only have 3 per cent reduction? How much money would you say versus the cost you impose upon all these other contractors?

Mr. Tweedie: That is an interesting distinction. I will come back to the first part of your question in a second, if you do not mind.

Pipelines, in the vast majority of cases, are on easements, not on public road allowances. The incidents that we are talking about include the NEB, but the vast majority of the infrastructure in Canada is, as you said, in people's backyards, side yards, front lawns, on public streets. That is where you get a much higher rate of people digging holes, people putting in fence posts. It is unlikely the gas line would be in your backyard, but in some cases it is. It depends on where you are in Canada.

In the area where I live, the gas is in the front, but everything else is on the easement in the back. Hydro, cable and Bell all come from kiosks running down the back. That is a key distinction. When talking about distribution, whether it is telcos, hydro, cable or gas, they tend to be on public road allowances where there is simply a tremendous amount more activity. The difference between the two is substantial.

Senator Massicotte: Talk about the cost side.

Mr. Tweedie: We do not have cost numbers on what that would be. That is why I mention that we want to begin to pull together the data to understand the impacts.

The need that we are focusing on, there is certainly a financial aspect to it. We are very focused on public and community safety. There is a very strong safety aspect to this.

There is an interruption of services aspect as well, particularly when dealing with larger, more significant facilities for whatever that utility happens to be.

For our industries and for the industries that are stakeholders with us, public safety is paramount, worker safety is paramount and community safety is paramount.

Senator Massicotte: You are talking about a one-call website. I assume your members will pay for the cost of setting up the numbers and personnel and so on?

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Massicotte: I note for the record that the Quebec safety code for construction requires employers or contractors to verify whether there is underground piping within the perimeter of the works to be carried out. It looks like it is quite acceptable for

il y a une diminution de l'ordre de 40 p. 100 au cours des quatre dernières années, ce qui est énorme. S'agit-il d'une baisse de 40 p. 100 par rapport au 8 p. 100, ce qui représenterait une réduction réelle de seulement 3 p. 100? Combien cela représente-t-il comparativement aux coûts que vous imposez aux entrepreneurs?

M. Tweedie : C'est une distinction pertinente. Je vais revenir à la première partie de votre question dans un instant, si cela ne vous dérange pas.

Dans la grande majorité des cas, les pipelines se trouvent dans des emprises et non des emprises de voies publiques. Les accidents dont il est question incluent l'ONE, mais la grande majorité de l'infrastructure au Canada se trouve, comme vous l'avez si bien dit, dans les cours arrière, les cours latérales, les cours avant et les voies publiques. C'est dans de tels cas que vous avez un taux plus élevé de gens qui creusent des trous ou installent des poteaux de clôture. Il est peu probable qu'une conduite de gaz se trouve dans votre cour arrière, mais c'est possible. Tout dépend de l'endroit où vous vous trouvez au Canada.

Dans mon coin, la conduite de gaz se situe à l'avant, mais tout le reste se trouve dans la servitude à l'arrière. Hydro, le câble et Bell partent de postes en cabine métallique à l'arrière de la maison. C'est une distinction importante. Lorsqu'il est question de la distribution, qu'il s'agisse des télécommunications, de l'électricité, du câble ou du gaz, le tout a tendance à se trouver dans les emprises de voies publiques, où il y a tout simplement beaucoup plus d'activités. La différence entre les deux est considérable.

Le sénateur Massicotte : Parlez-nous des coûts.

M. Tweedie : Nous n'avons pas de données à ce sujet. Voilà pourquoi j'ai mentionné que nous voulions commencer à recueillir des données en vue d'en comprendre les effets.

Il y a évidemment un aspect financier lié au besoin sur lequel nous mettons l'accent. Nous nous concentrons beaucoup sur la sécurité du public et de la collectivité. La question de la sécurité est un aspect très important.

Il y a aussi la question de l'interruption de services, en particulier dans le cas d'équipements plus imposants d'une entreprise de services donnée.

Pour nos industries et nos industries partenaires, la sécurité du public, des travailleurs et de la collectivité est primordiale.

Le sénateur Massicotte : Vous parlez d'un guichet unique sur le Web. Je présume que ce seront vos membres qui assumeront les coûts liés, par exemple, aux numéros de téléphone et au personnel?

M. Tweedie : Oui.

Le sénateur Massicotte : Aux fins du compte rendu, je mentionne que le Code de sécurité pour les travaux de construction au Québec exige que l'employeur ou l'entrepreneur vérifie s'il y a des canalisations souterraines dans le périmètre des

provinces to impose checking on pipe. The missing link is that people do not know whether there is pipe because as-built drawings are not being filed. I gather that is the major vacuum.

Mr. Tweedie: I will let Mr. Sullivan comment on it as well.

As I said, every jurisdiction I am aware of does require that if you install something within their boundaries, you are required to submit something back, but not for locates purposes.

There are 13 phone numbers you have to call to get locates in Ottawa, I believe. It is either 11 or 13 different numbers. If you go to Renfrew, it is a different number.

Senator Massicotte: They file plans with whom?

Mr. Tweedie: If you install a plant in the City of Ottawa, once you are done you must file the as-builts with the city. That is what I am referring to. If you install anything on a provincial highway, it is with the Ministry of Transport of Ontario. I should have been clear. I apologize.

Senator Lang: I just want to pursue a follow-up of Senator Massicotte's questions. It seems to me, reading what we have been provided here, that there is no legislative responsibility for the pipeline companies to identify exactly where those pipelines are and where they have been installed visually for people to see on a day-to-day basis, some sort of identification marker. Is that correct?

Second, I am concerned about a small contractor who goes in to do a job, has good intentions, and for whatever reasons hits a pipeline that he had no knowledge was there, but we say he is supposed to phone 13 numbers to find out if they are there.

Could you please tell me why it is not common practice to identify, block by block, with even a small indicator, where the pipeline easement comes through so that the public is aware of it and especially for people who have to do day-to-day work, maintenance work, in that particular area? It is prevention as opposed to calling after you have ruptured the pipe. Could you comment on that?

Mr. Tweedie: To clarify, I do not want to leave the impression that the utilities do not know where their plant is. The gas companies, all of them, do know where their plant is, and they are required to provide locates under basic safety legislation.

travaux à exécuter. On dirait que les provinces peuvent exiger que les gens vérifient s'il y a des canalisations. Le problème est que les gens ne savent pas s'il y a une conduite, parce que les plans de récolement ne sont pas consignés. Je crois comprendre que c'est une lacune importante.

M. Tweedie : Je vais laisser M. Sullivan faire également des commentaires à ce sujet.

Comme je l'ai mentionné, à ma connaissance, chaque gouvernement demande de consigner le tout si vous installez quelque chose sur son territoire, mais cela ne s'applique pas aux fins de la localisation.

Vous devez faire 13 appels, si ma mémoire est bonne, pour avoir une localisation à Ottawa. Il y a 11 ou 13 numéros différents. Dans le cas de Renfrew, il y a un autre numéro.

Le sénateur Massicotte : Après de qui les gens consignent-ils les plans?

M. Tweedie : Si vous enfouissez de l'équipement à Ottawa, à la fin des travaux, vous devez consigner les plans de récolement auprès de la ville. C'est à cet aspect que je fais allusion. Si vous installez quelque chose sur une autoroute provinciale, cela concerne le ministère des Transports de l'Ontario. J'aurais dû le dire clairement. Je m'en excuse.

Le sénateur Lang : J'aimerais poursuivre dans la même veine que le sénateur Massicotte. En lisant ce qui nous a été fourni, il me semble que la loi n'oblige pas les sociétés de pipeline à marquer de manière exacte et visible la localisation des pipelines de façon à ce que les gens puissent voir en tout temps un certain repère. Est-ce exact?

Deuxièmement, je m'inquiète qu'un petit entrepreneur bien intentionné exécute des travaux et pour une certaine raison accroche un pipeline dont il ignorait la présence à cet endroit, alors qu'on lui demande de faire 13 appels pour vérifier si des conduites y sont enfouies.

Pourriez-vous m'expliquer pourquoi la pratique normale n'est pas d'indiquer au moyen d'un petit repère, section par section, la localisation de l'emprise du pipeline de manière à en informer le public et en particulier les gens qui doivent régulièrement exécuter des travaux ou des travaux d'entretien dans un secteur donné? On ferait ainsi de la prévention, au lieu de vous appeler après avoir brisé la conduite. Auriez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Tweedie : À titre de précision, je ne veux pas vous donner l'impression que les entreprises de services ne savent pas où se trouve leur équipement. Les sociétés gazières, sans exception, connaissent l'emplacement de leur équipement, et elles doivent localiser leur équipement en vertu de mesures législatives de base en matière de sécurité.

To your point about rights of ways, again I am distinguishing between distribution and transmission. Where there are transmission facilities that are not on public right-of-way, there are line markers that indicate that there is a plant there. They tend to run cross-country, not on public road allowances.

On every street outside this area, we make the locates available. When someone requests a locate, we mark them. There is a specific colour code indicated in the package that I provided. For instance, if you wish to dig a hole anywhere in North America and you call for locates, if you call 811 in the United States, no matter where you are, you will get locates. That is the requirement in the United States. Someone will come and mark it for free for you, keeping in mind that all of the companies involved already have the facilities to mark the location of their plant. That is a requirement. That is a duty they fulfill. They know where their plant is. The colour codes were developed by something called the American Public Works Association. That is what I was referring to.

Senator Lang: If I could go back, you did not answer my question. What I do not understand is, with those lines, it is fine for the utility company to know where it is. However, let us say that I run Lang Construction and I have two employees. I am going in to fix a serious situation with a water line to some home. Time is not my friend. It is two o'clock in the morning and there are no identification markers to say that there is a gas pipeline or, as in Burnaby, a major oil pipeline that comes through there. You are saying it is my responsibility to phone and find out where this underground line is located.

I understand there would be some responsibility. Why is there not a requirement to clearly identify, in a very neat way, as they do with other infrastructure, along this main thoroughfare, every three blocks, with a small marker that says "pipeline"? Why is there no requirement for that?

Mr. Tweedie: There are several reasons. One of the primary reasons is that it would not help to locate the plant. One of the reasons we are very careful about what we show at the surface is that it sometimes leads to the assumption that the person digging would know where it is specifically. The fact is that even if we marked it, we still would want someone to go out and mark it separately at the time of the excavation, to be very clear.

We do white-lining. If line construction is going to dig a hole in a particular area, you indicate where you are, and the utilities attach a device to it that sends off a signal. We actually mark it based on where it is.

En ce qui concerne votre point sur les emprises, je vais encore une fois faire la distinction entre la distribution et le transport. Là où il y a des canalisations de transport qui ne se trouvent pas à l'intérieur d'une emprise publique, il y a des repères qui indiquent la présence d'équipement enfoui. Le tout a tendance à être enfoui ailleurs que dans les emprises publiques.

Pour ce qui est de chaque rue en dehors de cette zone, nous rendons possible la localisation. Lorsqu'une personne demande une localisation, nous installons des repères. Il y a un code de couleur précis qui se trouve dans le document que je vous ai fourni. Par exemple, si vous voulez creuser un trou en Amérique du Nord et que vous demandez la localisation de l'équipement enfoui, si vous composez le 811 aux États-Unis, peu importe l'endroit, ce sera fait. C'est une obligation aux États-Unis. Un employé ira installer gratuitement des repères pour vous. Je vous rappelle que toutes les entreprises sont outillées pour localiser leur équipement enfoui. C'est une obligation. C'est un devoir. Les entreprises connaissent l'emplacement de leur équipement. Les codes de couleur ont été mis au point par l'American Public Works Association. Voilà ce à quoi je faisais allusion.

Le sénateur Lang : Pour revenir à la question, vous n'y avez pas répondu. Voici ce que je ne comprends pas. Au sujet de ces conduites, c'est bien que l'entreprise connaisse l'emplacement de son équipement. Par contre, admettons que j'ai une entreprise du nom de Lang Construction qui compte deux employés. Je dois réparer un grave problème concernant une conduite d'eau qui alimente des maisons. Le temps joue contre moi. Il est deux heures, et il n'y a pas de repères qui marquent la présence à cet endroit d'un gazoduc ou d'un oléoduc important, comme c'est le cas à Burnaby. Vous dites que j'aurais la responsabilité d'appeler pour faire localiser ces canalisations souterraines.

Je comprends que j'aurais certaines responsabilités. Pourquoi n'exigeons-nous pas d'indiquer clairement et proprement la présence d'un pipeline au moyen de petits repères sur lesquels il est écrit « Pipeline » et qui seraient installés toutes les trois sections le long de cette canalisation, comme dans le cas des autres infrastructures? Pourquoi n'est-ce pas une obligation?

M. Tweedie : Il y a plusieurs raisons. L'une des principales est que cela n'aiderait pas à localiser l'équipement enfoui. L'une des raisons pour lesquelles nous faisons très attention à ce qui se trouve à la surface est que parfois cela peut laisser sous-entendre que la personne qui creuse connaît précisément l'emplacement de l'équipement. En réalité, même si nous avons déjà installé un repère, nous préférons tout de même qu'une personne se rende sur place pour poser de nouveaux repères au moment de l'excavation pour que ce soit très précis.

Nous délimitons le chantier avant de creuser. Si un trou doit être creusé dans un endroit donné, vous indiquez l'endroit où vous vous trouvez, et les entreprises de services y attachent un appareil qui émet un signal. Nous indiquons en fait l'emplacement en fonction de l'endroit où il se trouve.

Senator Lang: I still do not understand why it is not required to visually give some identification of the general easement or the general right of way so that the primary contractor who will be doing work there is aware. If they do not know, that is where you get into this situation. It could even say something like, “pipeline right of way; call before any work.”

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy, Canadian Gas Association: There are 450,000 kilometres of just gas pipeline infrastructure across Canada, and in addition to that, there are telecommunications lines and other infrastructure buried throughout municipalities. As Mr. Tweedie said, from a gas distribution perspective, we know where those lines are, but to be as safe and as clear as we can, it is really important that people call and get the very specific line markings at the time of digging so that we can be as specific as we can. It is a public safety concern and an environmental concern, so for those purposes, we really want people to call at the time of digging and get the infrastructure marked clearly.

The Chair: Thank you. We will have to move on. I want to give everyone an opportunity.

Maybe I can help here a little. What I am familiar with is that all transmission lines have pipeline markers. Where they actually are on that right of way is debatable because they could be in different places, and that is why you call Spectra in B.C. — to find out where the transmission line is. They are marked with a big sign post, and it is the same process throughout communities.

When discussing communities where lines are servicing homes, you are talking about a pipeline that runs probably five pounds of pressure. If you had signs wherever those are, there would be many signs all over the place that people would tear down anyhow.

In terms of line contracting, when you dig for the water line, you look at the house and if you see a metre on the side of the house, you have a good idea there is a line running to it, so you need to call.

Senator Unger: Are we anywhere close to the American 811 call system?

Mr. Tweedie: The short answer is no. We applied for the use of 811. It is already in use in Canada. The medical side of the world is using it presently for non-emergency medical consultation. We applied to share the number in 2011, I believe, and it was declined by the CRTC. That is why we are now pursuing a 1-800 number, which would be the same in all jurisdictions across Canada.

Le sénateur Lang : Je ne comprends toujours pas pourquoi nous n'exigeons pas d'avoir certains repères visibles concernant l'emplacement général de l'emprise ou du droit de passage pour que l'entrepreneur principal qui exécutera les travaux en soit conscient. S'il ne le sait pas, on risque d'avoir des problèmes. Les repères pourraient dire « Emprise du pipeline; appelez avant d'exécuter des travaux ».

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie, Association canadienne du gaz : À elle seule, l'infrastructure de gazoducs au Canada est de 450 000 kilomètres; de plus, il faut tenir compte des lignes de télécommunications et des autres infrastructures enfouies dans les municipalités. Comme M. Tweedie l'a dit, du point de vue de la distribution du gaz, nous connaissons l'emplacement des conduites. Par contre, nous voulons agir de la manière la plus sécuritaire et la plus précise possible, et il est très important que les gens appellent et obtiennent la localisation exacte de l'équipement enfoui au moment de l'excavation, ce qui nous permettra d'être le plus précis possible. Cela concerne la sécurité publique et l'environnement. Pour ces raisons, nous voulons vraiment que les gens nous appellent au moment de l'excavation pour obtenir la localisation exacte de l'infrastructure.

Le président : Merci. Nous devons passer au prochain intervenant. Je veux donner l'occasion à tout le monde de poser des questions.

Je peux vous donner un coup de main. Je sais que les canalisations de transport ont des repères. L'emplacement réel dans l'emprise est discutable, parce que les canalisations pourraient se trouver à différents endroits, et voilà pourquoi on communique avec Spectra en Colombie-Britannique pour déterminer l'emplacement des canalisations de transport. L'endroit est marqué d'un gros panneau d'arrêt, et c'est le même processus partout.

Dans le cas de collectivités où les conduites alimentent les maisons, il est question d'un pipeline qui a probablement environ cinq livres de pression. S'il fallait installer des repères à chaque endroit, il y en aurait partout, et les gens les arracheraient de toute manière.

Pour ce qui est des canalisations, lorsque vous creusez concernant une conduite d'eau, examinez la maison; s'il y a un compteur sur le côté de la maison, cela vous donnera de bonnes raisons de croire que quelque chose s'y rattache. Il faut appeler.

La sénatrice Unger : Sommes-nous près d'avoir un système comme le service 811 aux États-Unis?

M. Tweedie : La réponse courte est non. Nous avons fait une demande pour utiliser le 811. C'est déjà utilisé au Canada. Le milieu médical s'en sert actuellement aux fins de consultations médicales non urgentes. Nous avons présenté une demande pour partager le numéro en 2011, je crois, et le CRTC l'a rejetée. Voilà pourquoi nous envisageons un numéro 1-800 qui serait le même partout au Canada.

Senator Unger: A simple number that just comes to mind like 811?

Mr. Tweedie: Very much so. I mentioned the branding consultant. We want to find a way to make it something that people will remember, a number that comes back to people, that we can then market every spring when construction starts up, every fall as construction booms up again and market continuously. That is why we have brought in the branding consultant to work with us.

Mr. Sullivan: To expand on that, from the one-call centre perspective — and this is the same for every one-call centre across Canada — we are seeing less and less use of actual phone locate requests and more on the web.

For example, in terms of the May statistics for Alberta One-Call, we had 57,000 locate requests, and 70 per cent of those were through the web. Roughly 30 per cent are now phone-in. The web is 24 hours a day, 7 days a week, whereas the phone is business hours, and you do not have to be put on hold or wait on the web.

There are multiple ways to request a locate, including by phone, the web and an app is coming. It is important to mention that as well.

Senator Unger: That ties in with my next question, which is public awareness. I have generally been aware of calling before digging, and I have used it when building a new house, but my perception certainly did not register, as it was for commercial-like pipelines and gas lines. I am more aware of gas lines. As our chair said, I have seen them on easements. I am knowledgeable about those, but it did not occur to me that infrastructure such as pipelines would be included.

How much is your advertising budget? How much advertising do you do?

Mr. Sullivan: From Alberta's perspective, for Alberta One-Call, our advertising budget is roughly half a million dollars per year.

Ms. Dunlop: At this point, the Canadian Common Ground Alliance really depends on the natural distribution companies, the telecommunication companies and the one-call centres to carry out education and awareness campaigns for their customers. For the gas distribution industry, we have over 6.3 million customers across the country, so we do outreach to our customers and also to the contractors working in the jurisdictions.

However, at this point in time, it really is the utilities and the one-call centres that are taking the lead on outreach. That is one of the reasons why the Canadian Common Ground Alliance task

La sénatrice Unger : S'agira-t-il d'un numéro simple et facile à retenir comme 811?

M. Tweedie : Tout à fait. J'ai fait allusion au consultant en matière de stratégie de marque. Nous voulons trouver un numéro dont les gens se souviendront et dont nous pourrions faire la promotion chaque printemps au début de la saison de la construction, chaque automne lorsque le milieu de la construction connaît un regain d'énergie, et faire la promotion de façon continue. Voilà pourquoi nous avons un tel consultant qui collabore avec nous.

M. Sullivan : Pour compléter, en ce qui concerne le centre d'appels unique — et c'est la même chose pour chaque centre d'appels unique au Canada —, il y a de moins en moins de demandes de localisation faites par téléphone et de plus en plus de demandes faites sur Internet.

Par exemple, pour ce qui est des statistiques en mai pour Alberta One-Call, nous avons reçu 57 000 demandes de localisation, et 70 p. 100 des demandes ont été faites sur Internet. Environ 30 p. 100 des demandes se font par téléphone. Le site web fonctionne 24 heures par jour, sept jours sur sept, tandis qu'on peut utiliser la ligne téléphonique seulement pendant les heures de bureau. Qui plus est, sur le Web, les gens ne sont pas mis en attente et n'attendent pas.

On peut demander une localisation notamment en appelant ou en visitant le site web, et nous aurons bientôt une application pour téléphone intelligent. C'est important également de le mentionner.

La sénatrice Unger : Cela vient aborder ma prochaine question qui porte sur la sensibilisation du public. J'ai généralement toujours été consciente qu'il fallait appeler avant de creuser, et je l'ai fait lorsque j'ai construit une nouvelle maison, mais je n'avais pas réalisé que cela concernait les oléoducs et les gazoducs commerciaux. Je suis plus consciente des gazoducs. Comme le président l'a dit, j'en ai vu dans des emprises. Je m'y connais à ce sujet, mais je n'avais pas réalisé que cela incluait les infrastructures comme les pipelines.

Quel est votre budget de publicité? En faites-vous beaucoup?

M. Sullivan : En Alberta, dans le cas d'Alberta One-Call, notre budget de publicité s'élève à environ un demi-million de dollars par année.

Mme Dunlop : Pour l'instant, la Canadian Common Ground Alliance dépend vraiment des entreprises de distribution, de télécommunications et des centres d'appels uniques pour mener des campagnes de sensibilisation auprès de leurs consommateurs. En ce qui concerne l'industrie de la distribution du gaz, nous comptons plus de 6,3 millions de consommateurs partout au pays. Nous communiquons avec nos consommateurs, ainsi que les entrepreneurs dans les diverses régions.

Cependant, pour l'instant, ce sont vraiment les entreprises de services et les centres d'appels uniques qui s'occupent de la sensibilisation. Voilà notamment pourquoi le groupe de travail de

force is working on coming up with common branding and common tools that the industry can use as a way to get that message out.

Senator Unger: My last question concerns the pipeline companies. I would imagine they would be very enthusiastic about your service and being part of it because this represents a tremendous amount of money to them, never mind the damage. Would you agree with that?

Mr. Tweedie: Very much so, yes. It is all underground infrastructure. We happen to represent the Canadian Gas Association, but the Canadian Electricity Association is also becoming involved. We are talking to associations that represent excavation companies. We are trying to have this be a broad stakeholder base that is not about any one stakeholder group but all groups involved in ground disturbance and critical underground infrastructure. There is great enthusiasm for it.

That enthusiasm presently exists primarily at the regional level where it is building from there to where we are a national group of volunteers facilitating the national issues and bringing them forward. There is a great deal of support also at the regional levels, such as in Atlantic Canada, Quebec, Ontario, Manitoba and right across Alberta and B.C. There is a great deal of support for those organizations within their provinces, and we are building support nationally as well.

Senator Wallace: When you speak of one-call centre access, does that include or do you wish it to include the reporting of incidents that occur on pipelines, or is it only access to determine where pipelines are located? I know it is more than pipelines, but we are dealing with just pipelines here. Would it also include incidents so that you would have a record of occurrences?

Mr. Tweedie: It is both. When we say access to one-call centres, to put it as plainly as I can, we do not want there to be any reason not to call, so we want to make access to acquiring pre-excavation locates as simple as possible, with no options.

Earlier I mentioned the collection of data. That is what we wish to do as the Canadian Common Ground Alliance. To overcome a problem, you have to understand the problem. To understand the problem, you need the data.

Mr. Sullivan mentioned mandatory reporting of the things that come out of this and that we wish to put together a national report. Reports do exist. I believe there is one in Ontario and I believe there is one in Alberta as well. However, we want something nationally for all 13 jurisdictions and the federal jurisdiction that would summarize all incidents on all critical

the Canadian Common Ground Alliance s'efforce de concevoir une image de marque et des outils communs que l'industrie peut utiliser pour faire passer le message.

La sénatrice Unger : Ma dernière question porte sur les sociétés de pipelines. Je présume qu'elles doivent être très enthousiastes à l'égard de votre service et à l'idée d'y participer, parce que cela représente des sommes colossales pour elles, sans parler des dommages. Êtes-vous d'accord?

M. Tweedie : Ce serait effectivement très semblable. Toute l'infrastructure est souterraine. Nous représentons l'Association canadienne du gaz, mais l'Association canadienne de l'électricité est en train de s'impliquer également. Nous parlons aux associations qui représentent les entreprises d'excavation. Nous tentons de réunir un large éventail d'intervenants qui ne représenterait pas un seul groupe, mais une union de tous les groupes qui s'occupent du remuelement du sol et des infrastructures souterraines essentielles. L'initiative suscite un grand enthousiasme.

À l'heure actuelle, cet enthousiasme se manifeste principalement à l'échelle régionale, d'où il se répand jusqu'à donner forme à un groupe national de volontaires prenant en main les questions d'ordre national pour faire progresser les choses. Nous recevons également énormément de soutien dans les différentes régions, comme le Canada atlantique, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, jusqu'en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces organisations nous accordent beaucoup de soutien dans leur province et nous gagnons des appuis à l'échelle nationale également.

Le sénateur Wallace : Quand vous parlez d'un centre d'appels, sert-il ou avez-vous l'intention qu'il serve au signalement d'incidents relatifs aux pipelines ou ne sert-il qu'à déterminer l'emplacement des pipelines? Je sais que l'initiative ne se limite pas aux pipelines, mais c'est à ces derniers que nous nous intéressons uniquement. Ce service permettrait-il de signaler les incidents pour qu'ils soient consignés?

M. Tweedie : Il servira aux deux fins. Pour vous expliquer aussi simplement que possible ce que nous entendons par centres d'appels, nous ne voulons pas qu'il existe la moindre raison de ne pas appeler; il faut donc que l'accès pour connaître l'emplacement des infrastructures avant de procéder à l'excavation soit aussi simple que possible, sans option.

J'ai parlé plus tôt de collecte de données. C'est là l'objectif de la Canadian Common Ground Alliance. Pour résoudre un problème, il faut le comprendre. Et pour le comprendre, il faut disposer d'information.

M. Sullivan a indiqué il serait obligatoire de signaler les incidents pour que nous en fassions état dans un rapport national. De tels rapports existent. Il me semble qu'il y en a un en Ontario et un en Alberta également. Nous voulons toutefois un document national englobant les 13 provinces et territoires et le gouvernement fédéral afin de résumer tous les incidents

infrastructure, not just pipelines, so we can then analyze and understand the issues. That is how you work towards aspirational goals to no incidents.

Senator Wallace: Would that information on incidents be able to you now through the NEB and each of the provincial regulators? They would have records of all of the incidents and I am sure it is easily accessible. Could you not access that information now?

Mr. Sullivan: The bottom line is it is voluntary, unless it is NEB regulated. NEB requirements under the pipeline crossing regulations are such that you have to report incidents of contact or any unauthorized excavation within 30 metres or 100 feet of the pipeline. By and large, everything else across the provinces is voluntary.

One of our members reports dutifully, but that cannot be said for every jurisdiction across the country when it comes to the one-call system.

Senator Wallace: In your presentation, Mr. Tweedie, you said that your board includes Atlantic Canada Common Ground Alliance members. Being from New Brunswick, I wonder whether all of the Atlantic provinces are members of your association. Are all of the provinces what you refer to as “regional partners”?

Mr. Tweedie: I will answer in two ways.

The intent is to have every jurisdiction in Canada involved. The Atlantic Common Ground Alliance is just now forming. It is primarily an individual from Heritage Gas in Nova Scotia, Enbridge Gas in New Brunswick and a gentleman from Bell Alliant in New Brunswick. At this point, the three of them are the Atlantic Common Ground Alliance. That is two provinces out of the four that we would obviously like to have involved in that. That is what we are trying to build too.

The regional Common Ground Alliances are at different stages of development. Some in Ontario and Alberta are very well developed and very well supported. Others are just beginning. Right now, Atlantic Canada would be the one at the initial points of evolution.

Senator Wallace: You referred to the Common Ground Alliance in the U.S. and its existence since 2004. Would that alliance include of all the U.S. states? In particular, we are concerned about petroleum pipeline distribution. Would all of the states in the United States be included in that alliance? Would that include all petroleum pipeline companies doing business in each of those states?

Mr. Tweedie: Yes.

entourant toutes les infrastructures essentielles, pas seulement les pipelines, pour que nous puissions ensuite analyser et comprendre les problèmes. Voilà comment nous comptons atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés pour qu'il n'y ait pas d'incidents.

Le sénateur Wallace : Vous serait-il possible d'obtenir l'information sur les incidents par l'entremise de l'ONE et des divers organismes de réglementation provinciaux? Ils devraient avoir des dossiers sur tous les incidents, et je suis certain qu'ils sont aisément accessibles. Ne pouvez-vous pas accéder à l'information maintenant?

M. Sullivan : Le fait est que c'est une démarche volontaire, à moins qu'il ne s'agisse d'un aspect réglementé par l'ONE. Le règlement de l'ONE sur le croisement des pipelines exige qu'on signale les incidents au cours desquels il y a un contact ou une excavation non autorisée sur une distance de 30 mètres ou de 100 pieds d'un pipeline. De façon générale, le reste est signalé de façon volontaire dans les diverses provinces.

Un de nos membres fait consciencieusement rapport, mais on ne peut en dire autant de toutes les provinces et territoires du pays quand il est question du système d'appels.

Le sénateur Wallace : Dans votre exposé, monsieur Tweedie, vous avez indiqué que votre conseil d'administration comprend des membres de l'Atlantic Canada Common Ground Alliance. Étant originaire du Nouveau-Brunswick, je me demande si toutes les provinces de l'Atlantique font partie de votre association. Est-ce que toutes les provinces sont ce que vous appelez des « partenaires régionaux »?

M. Tweedie : Je vous répondrai de deux manières.

Nous voudrions que toutes les provinces du Canada fassent partie de l'initiative. L'Atlantic Common Ground Alliance est à peine en train de prendre forme. Elle est essentiellement constituée d'un représentant de Heritage Gas, en Nouvelle-Écosse, d'un membre d'Enbridge Gas, au Nouveau-Brunswick, et d'une personne de Bell Alliant, au Nouveau-Brunswick. Ces trois membres forment pour l'instant l'Atlantic Common Ground Alliance, dont font partie deux des quatre provinces que nous voudrions voir s'impliquer. Nous déployons des efforts en ce sens également.

Les Common Ground Alliances régionales en sont à diverses étapes de développement. En Ontario et en Alberta, certaines sont fort bien développées et bénéficient d'un excellent soutien. D'autres n'en sont qu'à leurs débuts. Actuellement, celle du Canada atlantique en est aux étapes initiales de son évolution.

Le sénateur Wallace : Vous avez indiqué que la Common Ground Alliance existait depuis 2004 aux États-Unis. Est-ce que tous les États en font partie? Nous nous préoccupons particulièrement de la distribution par oléoduc. Est-ce que tous les États sont membres de cette alliance? Englobe-t-elle toutes les sociétés pétrolières en activité dans ces États?

M. Tweedie : Oui.

Sorry, I may have stated that incorrectly. I believe the U.S. Common Ground Alliance has been in existence a little longer. What changed in 2004 was the use of 811, which changed the dynamic there.

Yes, all 50 states participate in the United States Common Ground Alliance and we are closely aligned with them.

Senator Wallace: You are saying that the type of pipeline identification you are proposing in all jurisdictions in Canada exists in all states in the United States, whether pipelines fall under federal or state authority.

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Patterson: Mr. Tweedie, would you describe the membership structure of the Canadian Common Ground Alliance, your budget and whether you receive any financial support or any kind of assistance from the federal government?

Mr. Tweedie: As far as the structure, we are also evolving. We might be as early in the evolution stages as the Atlantic Common Ground Alliance, not quite, but we are getting there.

Currently we have representation from all of the regional Common Ground Alliances on the board of directors of the Canadian Common Ground Alliance.

I will go to the last part of your question. We receive no federal funding. It is an organization just starting up. I believe this is in the paperwork I gave you.

As I said, we have representation from all of the regional Common Ground Alliances. When this started a year or two ago, we had what we are calling two seeding sponsors and we will build from there. It is the Canadian Gas Association and the Canadian Energy Pipeline Association, who I believe have also spoken to you.

There are those two national stakeholders and now a third has been added, the Canadian One-Call Centres Committee, or COCCC, which, as its title suggests, represents all of the call centres across Canada. That goes to the heart of what I was talking about where we are trying to build a broad stakeholder base so that it is not about pipes or wires, but it is about everyone involved in critical underground infrastructure.

With regard to the budget, I will defer to Mr. Sullivan as our executive director. As I said, there are the two funding sponsors and there are sponsors who are also giving amounts as well, but the two funding sponsors at this point are the CGA and CEPA, on a three-year path to get it fully funded on its own.

Pardonnez-moi, je me suis peut-être mal exprimé. Je crois que la Common Ground Alliance existe depuis un peu plus longtemps aux États-Unis. Ce qui a changé en 2004, c'est l'utilisation du numéro 811, qui a changé la dynamique au pays.

Oui, les 50 États font partie de la Common Ground Alliance des États-Unis, avec laquelle nous collaborons étroitement.

Le sénateur Wallace : Vous dites que le type d'identification de pipeline que vous proposez pour l'ensemble des provinces du Canada existe dans tous les États américains, que les pipelines relèvent du gouvernement fédéral ou de l'État.

M. Tweedie : Oui.

Le sénateur Patterson : Monsieur Tweedie, pourriez-vous décrire la structure et le budget de la Canadian Common Ground Alliance, et nous dire si vous recevez du soutien financier ou une aide financière quelconque du gouvernement fédéral?

M. Tweedie : En ce qui concerne la structure, nous sommes aussi en train d'évoluer. Nous en sommes peut-être aux mêmes stades de notre évolution que l'Atlantic Common Ground Alliance; nous n'en sommes pas encore rendus là, mais nous progressons.

Le conseil d'administration de la Canadian Common Ground Alliance compte actuellement des représentants de toutes les Common Ground Alliances régionales.

J'irai à la dernière partie de votre question. Nous ne recevons pas de financement du gouvernement fédéral. L'organisation débute à peine. Je crois que c'est indiqué dans les documents que je vous ai remis.

Comme je l'ai souligné, nous comptons des représentants de toutes les Common Ground Alliances régionales. Quand l'alliance a vu le jour il y a un an ou deux, nous avons reçu le concours de ce que nous appelons des commanditaires de lancement, et nous poursuivons nos efforts de financement. Il s'agit de l'Association canadienne du gaz et de l'Association canadienne de pipelines d'énergie, qui vous ont également parlé, je crois.

À ces deux appuis nationaux s'est ajouté le Canadian One-Call Centres Committee, ou COCCC, lequel, comme son titre le laisse entendre, représente tous les centres d'appels du Canada. Voilà qui s'inscrit au cœur même des efforts dont je parlais en disant que nous tentons de réunir un large éventail d'intervenants pour qu'au lieu de se préoccuper de tuyaux ou de fils, on fasse intervenir tous ceux qui s'occupent des infrastructures souterraines essentielles.

Pour ce qui est du budget, je laisserai à M. Sullivan, notre directeur exécutif, le soin de vous répondre. Comme je l'ai indiqué, nous pouvons compter sur deux principaux bailleurs de fonds, auxquels s'ajoutent des commanditaires qui nous fournissent également certaines sommes. Mais pour l'instant, ce sont l'ACG et la CEPA qui nous financent. Nous comptons nous autofinancer totalement d'ici trois ans.

Mr. Sullivan: A couple of years ago there was a core funding plan developed between the Canadian Gas Association, the Canadian Energy Pipeline Association, Alberta One-Call, and our operating budget is roughly a little over \$90,000 per year right now.

Mr. Tweedie: We have talked a lot about the other partners. I should also mention that government departments are involved in what we are doing. The NEB is very involved with the Canadian Common Ground Alliance. Natural Resources Canada is also involved under the overall, overarching heading of “Protection of Critical Infrastructure,” as is Public Safety Canada, so we have done work. I believe NEB is very much the leader on that. NRCan is very involved, and Public Safety Canada as well.

Senator Patterson: Your goal of establishing mandatory “call before you dig” legislation with enforcement is very clear. I would like to question you further about that. I realize you are in your formative years. Have you presented proposals to appropriate ministers in provincial and territorial governments in that regard?

Mr. Tweedie: I do not believe we have done that in every jurisdiction. The passing of Bill 8 in Ontario was led by a number of organizations, but primarily the Ontario Regional Common Ground Alliance. The Common Ground Alliances themselves do talk to the provincial authorities about damage prevention.

Nationally, our intent is to take the Bill 8 template and build that, understanding that it is not going to be same in any two jurisdictions. They are very different region to region. However, our intent is to present that template of how this can go forward and to do that with the regional partners in each jurisdiction.

Senator Patterson: In that direction, are there federal-provincial-territorial energy ministers’ meetings at which this subject could be discussed? Do you see the federal Minister of Energy and Minister of Natural Resources as possibly being a lead? If our committee wants to support this idea, what is the federal-provincial dialogue mechanism that you envision?

Ms. Dunlop: In terms of legislation, it is most certainly of provincial jurisdiction. From a federal perspective, the main role that can be taken up by the federal government is supporting efforts to provide information, to educate Canadians and to encourage the dialogue to continue in forums like this, the report, and potentially supporting the Canadian Common Ground Alliance. Certainly, the legislative action needs to happen at the provincial level.

Senator Seidman: I will continue along the line of questioning of Senator Patterson because I am interested in the structure, mandate and authority of the alliance. The alliance is made up of stakeholders; is that correct?

M. Sullivan : Il y a quelques années, on a élaboré un plan de financement de base avec l’Association canadienne du gaz, l’Association canadienne de pipelines d’énergie et Alberta One-Call, et notre budget d’exploitation totalise actuellement un peu plus de 90 000 \$ par année environ.

M. Tweedie : Nous avons beaucoup parlé des autres partenaires. Je devrais également souligner que les ministères fédéraux jouent un rôle dans nos activités. L’ONE collabore énormément avec la Canadian Common Ground Alliance. Ressources naturelles Canada s’implique également dans le cadre de l’initiative globale de protection des infrastructures essentielles, tout comme Sécurité publique Canada. Nous avons donc accompli du travail. Je considère que l’ONE fait essentiellement figure de chef de file à cet égard. RNCan s’implique beaucoup, et Sécurité publique Canada aussi.

Le sénateur Patterson : Il est très clair que vous entendez établir une loi exigeant qu’on appelle avant de creuser. J’aimerais vous interroger davantage à ce sujet. Je réalise que vous êtes dans vos années de formation. Avez-vous présenté des propositions aux ministres concernés des gouvernements fédéral et provinciaux à ce sujet?

M. Tweedie : Je ne crois pas que nous l’ayons fait dans chaque province et territoire. L’adoption du projet de loi 8 en Ontario était appuyée par un certain nombre d’organisations, mais surtout par l’Ontario Regional Common Ground Alliance. Les Common Ground Alliances elles-mêmes parlent aux autorités provinciales au sujet de la prévention des dommages.

Nous avons l’intention de nous inspirer du projet de loi 8 pour agir à l’échelle nationale, en comprenant que la façon de faire ne sera pas la même dans chaque province et différera grandement d’une région à l’autre. Nous comptons toutefois présenter un modèle pour montrer comment on peut procéder en collaborant avec les partenaires régionaux de chaque province.

Le sénateur Patterson : À cet égard, y a-t-il des réunions des ministres de l’Énergie fédéral, provinciaux et territoriaux au cours desquelles on pourrait discuter de la question? Considérez-vous que les ministres fédéraux de l’Énergie et des Ressources naturelles pourraient diriger ce dossier? Si notre comité veut appuyer cette idée, quel mécanisme de dialogue fédéral-provincial devrait-on utiliser?

Mme Dunlop : L’aspect législatif relève certainement des compétences provinciales. Quant au gouvernement fédéral, son rôle consisterait principalement à appuyer les efforts déployés pour fournir l’information, éduquer les Canadiens et encourager le dialogue à se poursuivre dans les forums comme celui-ci aux fins de rapport. Peut-être pourrait-il également appuyer la Canadian Common Ground Alliance. Chose certaine, c’est aux provinces qu’il revient de prendre des mesures législatives.

La sénatrice Seidman : Je poursuivrai dans la même veine que le sénateur Patterson, car je m’intéresse à la structure, au mandat et au pouvoir de l’alliance. Cette dernière est constituée d’intervenants, n’est-ce pas?

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Seidman: Are these stakeholders that you described all corporations involved in infrastructure?

Mr. Tweedie: No. We are in the process of revising our governance documents to expand the stakeholder base and have greater representation of different sides of the industry on the board. Currently the majority on the board are representatives of Regional Common Ground Alliances, most being provincial; B.C., Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Quebec and one in the Atlantic provinces. There are, in addition, three other stakeholder groups: the Canadian Gas Association, and we represent natural gas distribution; CEPA, and you have spoken to them before; and now the Canadian One-Call Centre Committee.

Our plan is to expand to include ground disturbers, people who install underground infrastructure, where we can. For instance, municipalities have to play a great part in this because the vast majority of the infrastructure is under way. The Federation of Canadian Municipalities is an example. That is not normally thought of, but it is critical that they be involved.

We want the stakeholder base to be very broad. The way our governance document is structured, the Regional Common Ground Alliance would make up the majority of the board, but we want to have about 13 positions for various jurisdictions across Canada on the board, including organizations such as the Federation of Canadian Municipalities, the electricity side and the telco side. We will talk to a number of associations around ground disturbance, such as the Canadian Construction Association. I believe you have already spoken to a number of the associations. We are trying to build a broad stakeholder base so that the CCGA will not be defined as one thing. We want to have all stakeholders represented.

Senator Seidman: Am I correct that you are self-driven in that your mandate and authority comes from within the group as opposed to externally granted or mandated?

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Seidman: Am I correct that your budget is created by the membership?

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Seidman: Do they pay fees to belong?

Mr. Tweedie: There is a fee to be a member of the Canadian Common Ground Alliance, not the seeding sponsor I spoke of earlier. As we build the organization, we are building a fee structure. Right now it is all voluntary. At some point we intend

M. Tweedie : En effet.

La sénatrice Seidman : Ces intervenants que vous nous avez décrits sont-ils tous des sociétés s'occupant des infrastructures?

M. Tweedie : Non. Nous sommes en trait de réviser nos documents de gouvernance afin d'élargir l'éventail d'intervenants pour que le conseil d'administration soit plus représentatif des diverses parties de l'industrie. À l'heure actuelle, le conseil d'administration est majoritairement constitué de représentants des Common Ground Alliances régionales, qui viennent pour la plupart des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et d'une des provinces de l'Atlantique. À ces membres s'ajoutent trois groupes d'intervenants : l'Association canadienne du gaz, qui représente la distribution du gaz naturel, la CEPA, à laquelle vous avez déjà parlé, et maintenant le Canadian One-Call Centre Committee.

Nous entendons agrandir l'éventail de représentants afin d'inclure si possible ceux qui remuent le sol et installent des infrastructures souterraines. Par exemple, les municipalités doivent jouer un rôle de premier plan à cet égard, car la vaste majorité des infrastructures sont en construction. Il peut s'agir par exemple de la Fédération canadienne des municipalités. On n'y pense pas normalement, mais il est essentiel qu'elle s'implique.

Nous voulons que l'éventail d'intervenants soit très large. Selon la manière dont notre document de gouvernance est structuré, les Common Ground Alliances régionales formeraient la majorité du conseil d'administration, mais nous voulons qu'environ 13 postes soient occupés par diverses instances du Canada, notamment des organisations comme la Fédération canadienne des municipalités, l'industrie de l'électricité et les entreprises de télécommunications. Nous parlerons à un certain nombre d'associations au sujet du remuement du sol, à l'Association canadienne de la construction, par exemple. Je crois que vous avez déjà parlé à certaines d'entre elles. Nous tentons de réunir un large éventail d'intervenants pour que la CCGA ne soit pas monolithique. Nous voulons que tous les intervenants soient représentés.

La sénatrice Seidman : Ai-je raison de croire que vous êtes un groupe autonome, qui détermine lui-même son mandat et ses pouvoirs au lieu de se les voir accordés par une entité externe?

M. Tweedie : Oui.

La sénatrice Seidman : Est-il exact que ce sont vos membres qui établissent le budget?

M. Tweedie : Oui.

La sénatrice Seidman : Paient-ils des droits pour faire partie de l'alliance?

M. Tweedie : Les membres doivent payer un droit pour adhérer à la Canadian Common Ground Alliance, mais pas les commanditaires de lancement dont j'ai parlé plus tôt. À mesure que l'organisation prend forme, nous instaurons une structure de

to have a full-time executive director and staff to pursue this on a full-time basis.

Senator Seidman: I am trying to understand what is in it for the membership who support and fund the alliance. In response to a question from Senator Massicotte, you said that your membership would be responsible for funding and maintaining the national one-call system, for example. What is the motivation for the members?

Mr. Sullivan: It goes back to how the Common Ground Alliance came into being in Canada, the regional partners coming in first and the CCGA coming in after. Regional partners had their mandates internally developed, and they realized they needed a national voice on damage prevention issues of national interest, and they identified four of them. That is what gives us our mandate and that is what is driving the CCGA. In a sense we are an association of associations. The parties we have identified — CEPA, the Canadian Gas Association and others we are approaching now — have damage prevention within their bigger mandate, whereas damage prevention is our mandate. Therefore, we can represent all of those members with our common damage prevention voice.

Senator Mitchell: I appreciate the response that it is a provincial legislative jurisdiction, but at the federal level the National Energy Board would have some jurisdiction on this. With 14 widely dispersed jurisdictions, is there some way that the federal government could play a role, understanding the sensitivity about the provincial jurisdiction, to make this better and move more quickly?

Ms. Dunlop: Our understanding is that legislation would have to come from the provincial governments. However, further to the question about why all these stakeholders are involved in a national organization, whether it is in the telecommunications industry, the gas distribution industry or the electricity industry, the rationale for coming together at a national level is to be able to communicate, with one voice, one message about one number and one website. That will create action.

Senator Mitchell: And who has the jurisdiction or the moral suasion to do that.

Ms. Dunlop: Exactly. At the federal level there is a supportive role in the effort to communicate the larger message that is of interest to the pipeline industry as well as to the other owners of buried infrastructure.

Senator Wallace: I asked you about the U.S. experience. It would seem that they have been down the road that you think would be appropriate here in Canada with this preventive one-call system. Could you provide us later with a summary of the U.S. experience and how the federal-state experience has been tied together? That could be a very useful template for us in considering whether something like this would be appropriate in Canada.

droit. À l'heure actuelle, tout se fait de façon volontaire. Nous avons l'intention d'avoir un jour un directeur exécutif et un effectif à temps plein pour s'occuper de la question.

La sénatrice Seidman : J'essaie de comprendre ce que les membres ont à gagner à appuyer et à financer l'alliance. En répondant à une question du sénateur Massicotte, vous avez indiqué que vos membres seraient responsables du financement et du maintien du système d'appels national, par exemple. Qu'est-ce qui les motive?

M. Sullivan : Il faut revenir à l'origine de la Common Ground Alliance au Canada : les partenaires régionaux sont arrivés en premiers, suivis de la CCGA. Les partenaires régionaux avaient établi leurs mandats à l'interne, et ils ont réalisé qu'ils devaient avoir une voix nationale concernant les questions d'intérêt national en matière de prévention des dommages, et ils en ont retenu quatre. Voilà d'où viennent notre mandat et la motivation de la CCGA. Nous sommes en quelque sorte une association d'associations. La prévention des dommages s'inscrit dans le mandat global des parties que nous avons nommées — la CEPA, l'Association canadienne du gaz et les autres que nous approchons actuellement —, alors qu'elle constitue notre mandat. Nous pouvons donc représenter tous les membres d'une seule et même voix concernant la prévention des dommages.

Le sénateur Mitchell : Je comprends que ce soit une question relevant des compétences législatives provinciales, mais à l'échelle fédérale, l'Office national de l'énergie devrait avoir un rôle à jouer. Avec 14 autorités très dispersées, le gouvernement fédéral pourrait-il tenir un rôle, comprenant le caractère délicat des compétences provinciales, pour améliorer la situation et agir plus rapidement?

Mme Dunlop : D'après ce que nous comprenons, ce sont les gouvernements provinciaux qui devront légiférer. Cependant, pour continuer sur la question de la raison pour laquelle les intervenants font partie d'une organisation nationale, qu'il s'agisse des industries des télécommunications, de la distribution de gaz ou de l'électricité, cette union à l'échelle nationale vise à communiquer, d'une seule voix, un seul message selon lequel il y a un seul numéro et un seul site web. Voilà qui encouragera l'action.

Le sénateur Mitchell : Et qui a le pouvoir ou la pression morale de le faire.

Mme Dunlop : Exactement. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle en soutenant les efforts déployés pour communiquer le message global qui intéresse l'industrie du pipeline ainsi que les autres propriétaires d'infrastructures souterraines.

Le sénateur Wallace : Je vous ai posé une question sur l'expérience des États-Unis. Il semblerait qu'ils aient agi comme vous considérez qu'il faudrait le faire au Canada avec ce système d'appels préventifs. Pourriez-vous nous donner ultérieurement un résumé de cette expérience et de la manière dont le gouvernement fédéral et les États ont collaboré? Ce modèle pourrait nous être fort utile pour déterminer s'il conviendrait de faire de même au Canada.

Mr. Tweedie: We will provide that. Mr. Sullivan, as the Executive Director of the Canadian Common Ground Alliance, sits on the board of the U.S. common ground alliance, and we have a very close relationship with them.

Senator Massicotte: You spend half a million dollars a year advertising as a consequence of this stuff, but that is very minor compared to the cost to your stakeholders relative to ruptures. Why do you not spend more? What is the disconnect?

Mr. Sullivan: That is half a million dollars in Alberta alone from Alberta One-Call's budget. We are a non-profit.

Senator Massicotte: How about nationally?

Ms. Dunlop: We do not have that number because the telecommunications companies and gas distribution companies in Ontario, and the municipalities in some cases, are all doing their own outreach, awareness and advertising campaigns to their customers. In the gas distribution case, we have gas distribution companies delivering utility bills to 6.3 million customers, so they communicate directly to their customers to call before digging.

Senator Massicotte: The way you answered the question earlier sounded very complicated as to who is involved and who is doing what. Is that not one of the problems you have, that you have to get your act together?

Ms. Dunlop: That is the main objective of coming together; getting one number, getting one web portal, getting the one app that we can all promote and use across Canada.

Mr. Tweedie: We want to make it so easy that there will never be an excuse for this to happen. There are many facilities and many numbers out there. Everyone has a requirement to do it, but the best thing for public and community safety is to pull it all together and do our best to ensure that there is never a reason to not call.

The Chair: Thank you very much Mr. Tweedie, Mr. Sullivan and Ms. Dunlop. This has been very informative, and we appreciate you taking the time this morning to talk to us about this issue. Our report will come out this summer.

(The committee continued in camera.)

M. Tweedie : Volontiers. M. Sullivan, à titre de directeur exécutif de la Canadian Common Ground Alliance, fait partie du conseil d'administration de l'alliance de sol commun des États-Unis, et nous entretenons d'étroites relations avec elle.

Le sénateur Massicotte : Vous avez dépensé un demi-million de dollars par année en publicité à cet égard, mais c'est une brouille en regard du coût que vos intervenants assument en cas de rupture. Pourquoi ne dépensez-vous pas davantage? Qu'est-ce qui ne va pas?

M. Sullivan : C'est un demi-million de dollars en Alberta seulement, issu du budget d'Alberta One-Call. Nous sommes un organisme sans but lucratif.

Le sénateur Massicotte : Combien dépense-t-on à l'échelle nationale?

Mme Dunlop : Nous l'ignorons, parce que les entreprises de télécommunications et de distribution de l'Ontario, et dans certains cas, les municipalités, mettent toutes en œuvre leurs propres campagnes d'information, de sensibilisation et de publicité auprès de leurs clients. Dans le secteur de la distribution de gaz, des entreprises de distribution envoient des factures à 6,3 millions de clients; elles communiquent donc directement avec eux pour leur indiquer d'appeler avant de creuser.

Le sénateur Massicotte : D'après ce que vous avez répondu plus tôt, il semblait très compliqué de savoir qui s'implique et qui fait quoi. Le fait que vous deviez organiser tout cela ne fait-il pas partie des problèmes que vous éprouvez?

Mme Dunlop : C'est l'objectif principal pour lequel nous unissons nos efforts; nous voulons instaurer un numéro unique, un portail Web et une seule application que nous pouvons tous promouvoir et utiliser au Canada.

M. Tweedie : Nous voulons que ce soit si facile qu'il n'y aura jamais d'excuse pour qu'un incident se produise. Il existe quantité d'installations et de numéros actuellement. Tout le monde est tenu d'appeler avant de procéder à une excavation, mais le mieux que l'on puisse faire pour assurer la sécurité du public et de la communauté, c'est de réunir tous les services et de faire de notre mieux pour qu'il n'y ait jamais de raison de ne pas appeler.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Tweedie, monsieur Sullivan et madame Dunlop. Notre séance a été des plus instructives, et nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous parler de cette question ce matin. Notre rapport paraîtra cet été.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Canadian Common Ground Alliance:

Jim Tweedie, Chair, Board of Directors;
Michael Sullivan, Executive Director.

Canadian Gas Association:

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy.

TÉMOINS

Canadian Common Ground Alliance :

Jim Tweedie, président, conseil d'administration;
Michael Sullivan, directeur exécutif.

Association canadienne du gaz :

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie.